



ONUDC

Office des Nations Unies
contre la drogue et le crime

RENFORCER LA RÉSILIENCE FACE À LA CRIMINALITÉ ORGANISÉE EN TEMPS DE CRISE

**ANNEXE AU RÉFÉRENTIEL
STRATÉGIQUE DE LUTTE
CONTRE LA CRIMINALITÉ
ORGANISÉE**



Renforcer la résilience face à la criminalité organisée en temps de crise

**Annexe au
Référentiel stratégique de lutte
contre la criminalité organisée**



L'ONU DC tient à remercier le Gouvernement japonais
pour la générosité dont il a fait preuve en finançant l'élaboration
de la présente annexe.

© Nations Unies, 2023. Tous droits réservés.

Les appellations employées dans la présente publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Les adresses et les liens vers des sites Internet mentionnés dans le présent document visent à faciliter la tâche du lecteur et sont exacts à la date de publication. L'Organisation des Nations Unies ne peut garantir qu'elles resteront valables dans l'avenir et décline toute responsabilité pour le contenu de sites Web externes.

Production éditoriale : Section des publications, de la bibliothèque et des services en anglais, Office des Nations Unies à Vienne.

RENFORCER LA RÉSILIENCE FACE À LA CRIMINALITÉ ORGANISÉE EN TEMPS DE CRISE

Aperçu général

Le nombre et l'impact des crises¹ auxquelles le monde doit faire face ne cessent d'augmenter et de s'intensifier, sans qu'aucun signe d'apaisement ne soit perceptible. Les rapports humanitaires font état d'une augmentation de la fréquence et de la gravité des phénomènes météorologiques extrêmes, catalysés et exacerbés par les changements climatiques². Selon l'Organisation des Nations Unies, deux tiers des villes comptant plus de cinq millions d'habitants sont situées dans des zones menacées par l'élévation du niveau de la mer³. Selon la Banque mondiale, plus de 143 millions de personnes pourraient être forcées de se déplacer à l'intérieur de leur propre pays pour échapper aux effets des changements climatiques d'ici à 2050⁴. De plus en plus de pays connaissent des conflits violents, qui se prolongent et touchent de manière disproportionnée les groupes démographiques vulnérables, en particulier (mais pas uniquement) les femmes et les jeunes filles⁵. Les crises sont également liées à des conflits concernant l'accès à des ressources naturelles devenues de plus en plus rares. La rareté des ressources naturelles constitue une crise humanitaire, provoquant des déplacements, alimentant l'instabilité et menaçant la gouvernance. Les répercussions des crises sur l'économie sont également ressenties dans le monde entier. Selon le Fonds monétaire international (FMI), le coût de la pandémie de COVID-19 pour l'économie mondiale s'élèverait à environ 12 500 milliards de dollars jusqu'en 2024⁶.

Comme on pouvait s'y attendre, ces crises continuent d'offrir des possibilités stratégiques et des « points d'entrée » aux groupes criminels organisés du monde entier. Les vides de gouvernance et/ou l'effondrement des systèmes de gouvernance formels donnent aux groupes criminels organisés la possibilité d'accroître leur influence au niveau local et d'affaiblir les fonctions de l'État, telles que la fourniture de services clés, d'en prendre le contrôle, voire de les prendre en charge, renforçant ainsi leur légitimité, leur influence et leur pouvoir relatif. Les groupes criminels organisés continueront d'exploiter les changements climatiques à des fins lucratives, à la fois en consolidant leur contrôle sur l'approvisionnement en biens de première nécessité tels que l'eau et la nourriture et en offrant des services de passeurs aux personnes migrantes qui, dans le monde entier, fuient des régions de plus en plus arides ou inondées. Les situations de conflit

¹ Il s'agit d'événements anormaux, de situations ou de chocs de nature aiguë, y compris les conflits, les catastrophes d'origine humaine et naturelle, les urgences climatiques, les pandémies et l'instabilité financière.

² Tracy Carty et Lyndsay Walsh, *Footling the Bill: Fair Finance for Loss and Damage in an Area of Escalating Climate Impacts*, Oxfam Briefing Paper (Oxford, Royaume-Uni, Oxfam International, 2022). www.oxfam.org/en/research/footling-bill-fair-finance-loss-and-damage-era-escalating-climate-impacts.

³ Nations Unies, « La crise climatique – Nous pouvons gagner la course » (2020). www.un.org/sites/un2.un.org/files/2020/01/un75_climate_crisis.pdf.

⁴ Kanta Kumari Rigaud *et al.*, *Groundswell: Preparing for Internal Climate Migration* (Washington, Banque mondiale, 2018). <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/29461>.

⁵ Nations Unies, « Conflit et violence : une ère nouvelle » (2020). www.un.org/sites/un2.un.org/files/2020/01/un75_conflict_violence.pdf.

⁶ Macro Matters, « IMF sees cost of COVID pandemic rising beyond \$12.5 trillion estimate », Reuters, 20 janvier 2022. Voir également Programme des Nations Unies pour le développement, « From the frontlines: the women activists fighting for equality amid crisis » (novembre 2022). <https://feature.undp.org/from-the-frontlines/>.



et de fragilité alimentent souvent des économies de guerre, caractérisées par la fabrication et le trafic d'armes et de drogues, l'exploitation minière illégale et le trafic d'espèces sauvages, de bois, de métaux et de minéraux ou d'autres ressources naturelles. Les crises financières offrent aux groupes criminels organisés disposant de liquidités d'autres possibilités d'infiltrer les économies licites en obtenant des investissements à taux réduits, de recruter de nouveaux membres dans les poches de pauvreté et de chômage, et d'accroître leur légitimité et leur base de soutien, par exemple en accordant de petits prêts et des microfinancements aux entreprises en difficulté. Cette dernière activité est devenue une caractéristique de la pandémie de COVID-19, au cours de laquelle des groupes criminels organisés à la fine pointe de la technologie ont rapidement diversifié leurs activités, se livrant au trafic de produits médicaux falsifiés et participant à la commission d'infractions connexes, y compris la fraude (en ligne) de produits médicaux (voir la rubrique « Point de mire », ci-dessous).

Point de mire : l'exploitation de la pandémie de COVID-19 par le crime organisé

Les groupes criminels organisés du monde entier se sont empressés d'exploiter la pandémie de COVID-19. En Italie, par exemple, des éléments mafieux ont apporté un appui « social » et une aide financière à des entreprises en difficulté, augmentant ainsi leur emprise sur leurs activités économiques, y compris à des fins de blanchiment d'argent^a. Dans de nombreuses régions, les groupes criminels organisés ont étendu ce type d'appui à l'ensemble de la communauté locale, tout en respectant les mesures de distanciation physique et en participant activement à la distribution en gros de produits médicaux authentiques ou falsifiés^b. Ils ont également diversifié leurs opérations, notamment en se tournant vers le cyberspace pour exploiter les opportunités offertes par l'intégration numérique à grande échelle et la dépendance numérique, tout en consolidant leur emprise territoriale dans les zones où la présence de l'État est plus limitée^c.

^a Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC), « The impact of COVID-19 on organized crime », note de recherche (Vienne, 2020).

^b Alberto Aziani *et al.*, « COVID-19 and organized crime: strategies employed by criminal groups to increase their profits and power in the first months of the pandemic », *Trends in Organized Crime*, vol. 26, n° 2 (septembre 2021).

^c Robert Muggah, « The COVID-19 pandemic and the shifting opportunity structure of organized crime », dans *A Multidisciplinary Approach to Pandemics: COVID-19 and Beyond*, Philippe Bourbeau, Jean-Michel Marcoux et Brooke A. Ackerly, dir. publ. (Oxford, Oxford University Press, 2022).

Cette situation appelle une réponse coordonnée et ciblée visant spécifiquement à renforcer la résilience des États face à l'exploitation des crises et des catastrophes par la criminalité organisée. Certes, le concept de résilience (ou la capacité à conserver des fonctions et des valeurs essentielles en dépit des perturbations⁷) a fait l'objet de nombreux débats et, parfois, de critiques. Par exemple, certains théoriciens ont affirmé que le terme, qui est en grande partie issu d'un concept écologique, « joue davantage le rôle d'une métaphore culturelle que celui d'un concept scientifique bien élaboré »⁸. Dans le même temps, il y a de plus en plus d'éléments qui montre la corrélation entre des facteurs tels que d'une part, la cohésion structurelle, l'« élasticité » et les faibles niveaux de vulnérabilité sociale et, d'autre part, la capacité d'un État à faire face à la pression et aux chocs structurels et à s'en remettre. En outre, les travaux de recherche font ressortir que la notion de résilience sociale (ou la capacité – plus spécifique – des personnes et des communautés à faire face aux difficultés et aux crises et à s'en remettre⁹) est essentielle à la riposte

⁷ Matthew Wills, « Resilience: the basics of a concept », JSTOR Daily, 23 mai 2020, <https://daily.jstor.org/resilience-the-basics-of-a-concept>.

⁸ Sissel H. Jore, « A conceptual adequacy analysis of terrorism resilience », *Studies in Conflict and Terrorism*, vol. 46, n° 1 (2023), p. 1 à 20.

⁹ Alan H. Kwok *et al.*, « What is “social resilience”? Perspectives of disaster researchers, emergency management practitioners, and policymakers in New Zealand », *International Journal of Disaster Risk Reduction*, vol. 19 (2016), p. 197 à 211.

globale des États en temps de crise¹⁰. Il n'en demeure pas moins que ce concept est un point de départ utile pour évaluer l'exposition générale à ces crises et l'état de préparation pour y répondre, notamment en vue de réduire les possibilités d'implantation de la criminalité organisée.

Point de mire : les dimensions genrées des situations de crise

Il est de plus en plus explicitement admis que les situations de crise (qu'il s'agisse de catastrophes naturelles ou de conflits) présentent des risques genrés aigus, en particulier pour les femmes et les jeunes filles. Par exemple, le Programme des Nations Unies pour l'environnement estime que les déplacements provoqués par les catastrophes entraînent une augmentation de 20 à 30 % de la traite des êtres humains, tandis que l'Organisation internationale de police criminelle (INTERPOL) a insisté sur le fait que les catastrophes ou les conflits risquaient d'accroître l'exposition des femmes à la traite, car les familles étaient perturbées et avaient perdu leurs moyens de subsistance^a. De même, la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité appelle l'attention sur les risques genrés que posent les conflits armés, notamment le fait que les femmes et les enfants représentent « la grande majorité de ceux qui subissent les effets préjudiciables des conflits armés ».

^a Christian Nellemann, Ritu Verma et Lawrence Hislop, éd. *Women at the Frontline of Climate Change: Gender Risks and Hopes, A Rapid Response Assessment*, (Nairobi), Programme des Nations Unies pour l'environnement, 2011.

Par conséquent, la présente annexe porte sur les stratégies et les réponses politiques ainsi que sur les interventions visant à accroître la résilience face à la criminalité organisée dans les situations de crise (guerre, instabilité politique, conflits, urgences climatiques, pandémies, volatilité financière et détérioration de la situation sécuritaire). Suivant une logique multisectorielle, elle vise essentiellement à aider les planificateurs politiques, bien qu'elle puisse intéresser d'autres communautés de parties prenantes, notamment les praticiens de la justice pénale, les intervenants en cas de conflit et les organisations non gouvernementales. Elle s'inspire du cadre conceptuel élaboré dans le *Référentiel stratégique de lutte contre la criminalité organisée pour l'élaboration de stratégies à fort impact* de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDD)¹¹ et le complète. Afin de remettre en contexte les résultats, l'annexe se concentre sur les différentes réponses et approches qui pourraient être adoptées pour accroître la résilience face à la criminalité organisée dans le cadre de cinq scénarios de crise différents, parmi d'autres qui sont également possibles¹² :

- a) Conflits et instabilité chronique de la situation sécuritaire (aux niveaux national et régional) ;
- b) Pandémies et urgences de santé publique ;
- c) Urgences climatiques et météorologiques extrêmes ;
- d) Récessions financières rapides et urgences économiques ;
- e) Spirale de la violence criminelle et de la violence des gangs.

L'annexe s'articule donc autour de quatre piliers : la *prévention* de l'exploitation des crises par les groupes criminels organisés ; les *poursuites* et l'endiguement des menaces liées à la criminalité organisée en

¹⁰ Cette logique se traduit de plus en plus souvent par des orientations stratégiques et des résolutions de l'Organisation des Nations Unies, notamment la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité, qui mettent l'accent sur les risques genrés que posent les conflits armés.

¹¹ Publié par l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDD) en septembre 2021, <https://sherloc.unodc.org/cld/en/st/strategies/strategy-toolkit.html>. L'annexe reflète également une série d'ateliers structurés organisés avec des spécialistes internationaux à Bangkok en février 2023.

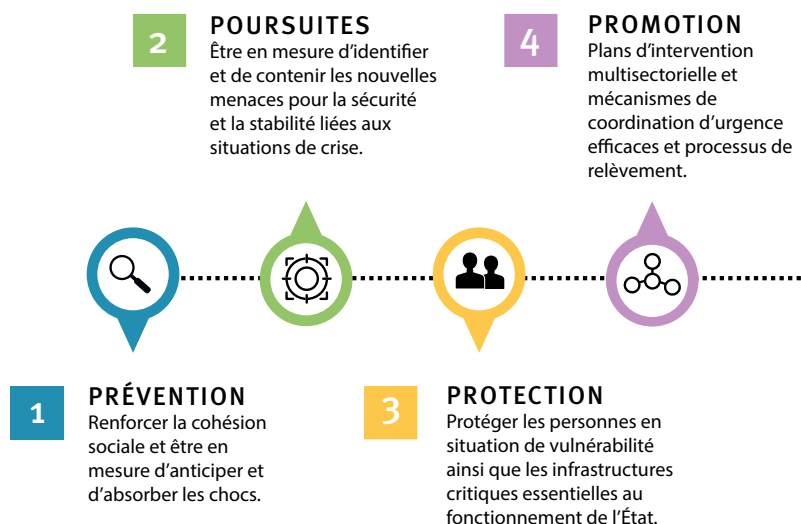
¹² On sait que les crises peuvent prendre bien d'autres formes que ces scénarios : perturbations technologiques, défaillances d'infrastructures, cyberattaques massives et crises de réfugiés (y compris celles résultant des scénarios énumérés).

temps de crise ; l'adoption de mesures de *protection* à fort impact ; et la *promotion* des réponses collaboratives et inclusives pour faire face à ce phénomène. Elle s'appuie également sur les orientations et les bonnes pratiques existantes, notamment le cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030, qui définit quatre priorités d'action visant à prévenir les nouveaux risques et réduire les risques existants (de catastrophe) : comprendre les risques ; renforcer la gouvernance des risques ; investir dans la réduction des risques ; et renforcer l'état de préparation pour intervenir de manière efficace et pour « mieux reconstruire » durant la phase de relèvement, de remise en état et de reconstruction¹³. En outre, et comme indiqué plus haut, la présente annexe entend promouvoir les meilleures pratiques et préconise notamment une « approche favorisant la participation de l'ensemble de la société » pour répondre aux crises et aux situations d'urgence¹⁴.

Vers un cadre de résilience

Dans l'ensemble, la littérature sur la résilience met en évidence la nécessité d'adopter une approche qui s'étend sur un continuum ou un « parcours » qui commence par la préparation et la mise en place d'un système d'alerte précoce efficace, suivis d'une riposte efficace à la crise et de la mise en place de mécanismes de relèvement, ainsi que d'une régénération à plus long terme après la crise¹⁵. Ces composantes et étapes du continuum de résilience sont reliées aux quatre piliers mentionnés ci-dessus (présentés dans la figure ci-dessous) et associées à une série d'objectifs et d'activités correspondants. Elles peuvent aussi être présentées sur une « courbe de crise », qui montre généralement l'escalade rapide de la crise vers un pic (ou « seuil critique »), suivie de la réduction progressive et/ou de la résolution de la crise (en fonction, bien sûr, du contexte et de la nature de l'urgence)¹⁶.

Comprendre la résilience comme un parcours



¹³ Disponible à l'adresse suivante : www.undrr.org/implementing-sendai-framework/what-sendai-framework.

¹⁴ Voir, par exemple, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, *The UK Government Resilience Framework* (décembre 2022), <https://www.gov.uk/government/publications/the-uk-government-resilience-framework/the-uk-government-resilience-framework-html>.

¹⁵ Voir A.M. Aslam Saja *et al.*, « A critical review of social resilience properties and pathways in disaster management », *International Journal of Disaster Risk Science*, vol. 12, n° 6 (novembre 2021), p. 790 à 804.

¹⁶ Certaines crises et situations d'urgence (conflits, climat, effondrement financier, par exemple) peuvent, bien entendu, être chroniques ou s'éterniser.

Utilité de l'analyse

Pour mieux comprendre l'ensemble des risques et des menaces, ainsi que les réponses pertinentes, il est nécessaire de réaliser une analyse stratégique prévisionnelle à plus long terme. Cette approche permet d'identifier et de détecter les chocs susceptibles de se produire avant leur apparition et de lever le voile sur certains des moyens utilisés par les groupes criminels organisés pour exploiter les crises à leur avantage, en s'appuyant sur les droits et l'influence dont ils jouissent dans un contexte donné (voir ci-dessous). L'analyse est tout aussi utile après l'éclatement de la crise, car elle permet de suivre la manière dont les éléments criminels réagissent et s'adaptent à ces mêmes situations d'urgence. En conséquence, les connaissances et les idées acquises grâce à une analyse stratégique et, idéalement, pluridisciplinaire, peuvent éclairer la réponse qui sera apportée à la crise, ainsi que l'efficacité des interventions en matière de politique, de programmation et de sécurité¹⁷.

Analyse stratégique efficace en tant qu'exigence transversale

L'analyse stratégique, le suivi et les évaluations prévisionnelles constituent une composante essentielle de la prévention, tout en contribuant à éclairer la mise en œuvre et l'efficacité des réponses qui seront apportées ultérieurement. Ces analyses peuvent également prendre la forme d'un processus visant à « tirer les enseignements » de l'expérience acquise et à faire le point sur les crises précédentes, sur la manière dont les mécanismes de réponse à la crise ont fonctionné et sur les domaines susceptibles d'être améliorés. Elles devraient également s'appuyer sur des considérations intersectionnelles et des données ventilées par sexe⁹ pour tenir compte de la manière dont différentes personnes sont touchées par la criminalité organisée et les scénarios de crise. Les composantes clefs de ce type d'analyse pourraient porter sur les éléments et les domaines suivants :

- *Une compréhension de la manière dont les groupes criminels organisés ont exploité les crises précédentes et en ont tiré parti, y compris dans le but de s'ancre davantage dans les sociétés ;*
- *Les évolutions et les changements de l'environnement stratégique (menace) à court, moyen et long terme, y compris les sources possibles de bouleversements sociaux, politiques, sanitaires et économiques et la manière dont les groupes criminels organisés s'adaptent à ces changements ;*
- *Les facteurs qui permettent aux crises et à l'instabilité de naître, de fermenter et de se développer, ainsi que la manière dont ces facteurs offrent des opportunités stratégiques à la criminalité organisée ;*
- *Les vulnérabilités structurelles, infrastructurelles et sociales, y compris dans les zones géographiques sensibles identifiables (localités au sein desquelles différentes vulnérabilités ou conditions favorables se conjuguent).*

⁹Voir, par exemple, le référentiel de l'ONUDC sur la prise en compte des questions de genre et des droits humains dans l'application de la Convention contre la criminalité transnationale organisée, qui doit être publiée en 2023.

¹⁷ Pour un aperçu plus détaillé des meilleures pratiques en matière d'analyse stratégique, l'ONUDC met actuellement la dernière main à un guide du praticien sur l'analyse stratégique de la criminalité organisée, qui sera bientôt publié.

Point de mire : l'approche de l'Union européenne en matière d'analyse prévisionnelle

L'analyse stratégique est de plus en plus souvent utilisée comme outil pour cerner les tendances et l'évolution de la menace que représente la criminalité organisée et pour éclairer les réponses politiques. L'Union européenne a eu recours à une approche axée sur l'innovation et les données visant à cartographier et prévoir les tendances de la criminalité organisée, y compris celles facilitées par la technologie. Cette approche vise également à tirer parti de l'accès, des données et de l'expertise de l'Agence de l'Union européenne pour la coopération des services répressifs (Europol). Elle vise en outre à intégrer des outils tels que l'intelligence artificielle et d'autres technologies innovantes afin de faciliter l'analyse de vastes ensembles de données^a.

^a Ce travail a été en partie catalysé par le Pôle d'innovation de l'Union européenne pour la sécurité intérieure, qui est un réseau de collaboration visant à soutenir les laboratoires d'innovation des organes de l'Union européenne, les États membres, le Centre commun de recherche de la Commission européenne et d'autres entités concernées par la fourniture de produits innovants et de pointe.

Élaborer une réponse intersectorielle reposant sur plusieurs piliers

Pour renforcer la résilience tout au long du continuum de la crise, il faut une combinaison d'objectifs et d'activités correspondantes. Dans la présente section, des exemples transversaux de ces objectifs et activités sont présentés selon les quatre piliers définis dans le *Référentiel stratégique de lutte contre la criminalité organisée* de l'ONUDC : prévention, poursuites, protection et promotion. Ces éléments sont une fois de plus fournis à titre de considérations pour contribuer à l'élaboration de cadres stratégiques complets et résilients contre la criminalité organisée.

PRÉVENTION

Dans le contexte d'une résilience accrue (y compris face à la propagation de la criminalité organisée), la prévention peut essentiellement être considérée comme une tentative de combattre ou de contenir les risques futurs et émergents *avant* leur apparition ou, plus probablement, leur transformation en véritables situations d'urgence. Pour mettre en place une telle approche, qui s'inscrit dans la logique selon laquelle « il vaut mieux prévenir que guérir », il faut être en mesure de détecter et de diagnostiquer les sources de difficultés potentielles qui pourraient être rapidement exacerbées en temps de crise. L'urbanisation rapide à l'échelle mondiale met d'ailleurs en évidence la nécessité d'élaborer des mesures préventives, en particulier dans les villes, tout en veillant à ce que les autres communautés et établissements vulnérables ne soient pas laissés pour compte dans les efforts de planification et d'atténuation des crises.

Objectifs (exemples)

Améliorer l'état de préparation et les capacités d'adaptation des sociétés face aux chocs susceptibles de se produire.

Composantes et exigences

- Tirer les leçons des expériences vécues aux niveaux local, national, régional et mondial – y compris en ce qui concerne la manière dont la criminalité organisée se propage en temps de crise^a – et transformer ou ajuster les systèmes, les réponses et les plans existants en conséquence.
- Cerner les tensions structurelles, les facteurs d'instabilité et les vulnérabilités systémiques dans les secteurs politique, social, économique, infrastructurel et sanitaire susceptibles d'être exploités par les groupes criminels organisés, et y remédier. Il peut s'agir notamment de mieux comprendre quels sont les secteurs les plus exposés à la corruption et à l'infiltration en temps de crise.

Objectifs (exemples)	Composantes et exigences
	<ul style="list-style-type: none"> ● Élaborer et utiliser des contre-discours pour contrecarrer l'influence de la criminalité organisée et les tentatives de subversion, de prise de contrôle ou de prise en charge des fonctions de l'État^b. ● Assurer la présence des fonctions (à la fois sécuritaires et non sécuritaires) de l'État dans les zones vulnérables afin d'éviter que des lacunes en matière de gouvernance ne se forment ou ne s'aggravent en cas de crise. ● Intégrer les meilleures pratiques et connaissances en matière de consolidation de la paix inclusive et respectueuse de l'égalité des sexes^c, ce qui peut également contribuer à lutter contre certains des moteurs de la criminalité organisée en temps de crise.
Encourager et renforcer la cohésion, y compris au sein des communautés et des zones urbaines.	<ul style="list-style-type: none"> ● Générer des données fiables afin de mieux comprendre les caractéristiques des communautés résilientes et l'importance de lutter contre la corruption à tous les niveaux de la société et identifier les risques dans le cyberspace. ● Encourager la participation de l'ensemble de la société en ce qui concerne les crises potentielles et collaborer avec les organisations de la société civile et le secteur privé. ● Adopter des approches de gouvernance inclusives et tenant compte des questions de genre qui reflètent les besoins et les intérêts des groupes minoritaires. ● Identifier les voies de recrutement physique et en ligne susceptibles d'être utilisées par des groupes criminels organisés en temps de crise (par exemple, en raison du chômage ou de l'absence d'opportunités économiques), et y remédier. ● Élaborer des stratégies inclusives et tenant compte des questions de genre aux fins de la réintégration des ex-combattants et des membres de groupes criminels organisés dans les communautés et l'économie^d.
Élaborer une approche proactive pour détecter au plus tôt les activités de la criminalité organisée en période de crise.	<ul style="list-style-type: none"> ● Établir des systèmes d'alerte rapide et des capacités d'analyse en tirant parti de toutes les sources de données disponibles (quantitatives et qualitatives). ● Exploiter ces mêmes systèmes pour prévenir la population et les autorités locales des nouvelles dynamiques émergentes et des activités des groupes criminels organisés. ● Veiller à ce que les rapports sur les nouveaux risques dans les secteurs vulnérables soient communiqués aux partenaires concernés en utilisant tous les canaux disponibles (par exemple, les médias, les médias sociaux, les plateformes de la société civile et les personnes influentes au niveau local/communautaire). ● Collaborer avec le secteur privé pour détecter les cas d'exploitation des chaînes d'approvisionnement et des marchés par les groupes criminels organisés en période de crise.

^a Il s'agit notamment, comme indiqué plus haut, de l'exploitation des lacunes en matière de gouvernance et de la fourniture des services de base, ainsi que de l'expansion des opérations illicites.

^b Par exemple, dans une étude récente portant sur la criminalité organisée en Italie, trois types de contre-discours ont été recensés : « rejeter l'entrepreneuriat contraire à l'éthique », « nier la fascination exercée par la criminalité organisée » et « faire en sorte que l'omniprésence de la gouvernance de la criminalité organisée n'ait pas de raison d'être ». Fabio Indio Massimo Poppi, « Principiis obsta: strategies of narrative resistance to Italian organized crime governance », *Deviant Behavior* (2023).

^c Voir, par exemple, Organisation internationale pour la consolidation de la paix, « Track 6: a strategy for inclusive peacebuilding », 10 octobre 2017, www.interpeace.org/2017/10/strategy-inclusive-peacebuilding/.

^d Les normes intégrées de désarmement, de démobilisation et de réintégration, y compris un module sur les femmes, le genre et le désarmement, la démobilisation et la réintégration (« Women, gender and DDR »), fournissent des orientations pertinentes dans ce contexte. Disponible à l'adresse suivante : www.unddr.org/the-iddrs/.

Point de mire : la mise en place de systèmes d'alerte rapide

Les systèmes d'alerte rapide varient considérablement en termes de complexité et de sophistication, mais ils jouent un rôle important dans la réduction des crises et des catastrophes^a. Bien que ces systèmes soient le plus souvent mis en place et utilisés dans le contexte d'urgences météorologiques extrêmes, ils sont également de plus en plus fréquemment appliqués pour des problèmes plus complexes, tels que la violence armée et l'instabilité financière. L'un des principaux enseignements tirés des systèmes d'alerte rapide existants est qu'ils doivent associer les communautés locales et les sources d'information. Grâce à la diffusion des technologies et des plateformes de communication, telles que les médias sociaux, ainsi que des outils d'analyse géospatiale, il est devenu plus facile de recueillir et de visualiser ces informations, qui sont plus accessibles^b. Les systèmes d'alerte rapide nécessitent également des cadres et des systèmes de suivi qui évaluent les risques et les indicateurs associés dans des domaines et secteurs clés, tels que (dans le cas présent) le contrôle général du territoire par les groupes criminels organisés, leur diversification dans de nouveaux domaines d'activités illicites, les modes de recrutement et la propagation de la violence générée par la criminalité organisée^c. En outre, ces systèmes facilitent la sensibilisation (du public) aux risques, notamment grâce à la diffusion en temps utile d'informations dans tous les secteurs de la société.

^a Voir, par exemple, Plateforme européenne d'adaptation au changement climatique Climate-ADAPT, « Mise en place de systèmes d'alerte précoce ». Disponible à l'adresse suivante : <https://climate-adapt.eea.europa.eu/en/metadata/adaptation>.

^b Le centre d'alerte rapide du projet ACLED (Armed Conflict Location and Event Data Project) constitue un bon exemple de ce type d'approche de la visualisation des données (voir <https://acleddata.com/early-warning-research-hub/>).

^c Le Système intégré de surveillance des cultures illicites de l'ONUDD, utilisé pour produire des informations annuelles sur les niveaux de cultures illicites, est un exemple intéressant dans ce domaine. Ces données de base sont utilisées pour réaliser une analyse spatiale afin d'évaluer l'évolution des cultures illicites dans différentes zones. Elles fournissent en outre des informations sur la déforestation, la disparition de flore et de faune et la dégradation des sols – et permettent donc de mieux planifier les interventions pertinentes.

POURSUITES

L'expérience des crises qui se sont déroulées récemment (allant de la pandémie de COVID-19, qui a été exploitée par des criminels à des fins lucratives (voir ci-dessus), aux explosions de violence criminelle en temps de crise) montre qu'il est nécessaire d'adopter des mesures visant à contenir les risques pour la sécurité qui apparaissent lorsque des bouleversements structurels sont déjà en cours. Les activités relevant du pilier POURSUITES visent à agir de manière proactive, à contrer et perturber les manifestations et actes de criminalité organisée « à la source », et à enrayer leur propagation.

Objectifs (exemples)

Répondre aux nouvelles menaces que pose la criminalité organisée pour la sécurité et la stabilité en temps de crise.

Composantes et exigences

- Maintenir des systèmes de « suivi et de repérage » et d'autres systèmes de surveillance et de renseignement pour garder une longueur d'avance sur les trajectoires des menaces.
- Recenser et combattre activement les facteurs qui pourraient déclencher et catalyser la propagation de la criminalité organisée, tant au niveau global que communautaire (comme l'émergence de marchés noirs vendant des biens illicites).
- (En fonction du contexte) identifier des intermédiaires (politiques) locaux ayant la capacité d'influencer le cours des choses, y compris la dynamique de la criminalité organisée sur le terrain, et coopérer avec eux.

Objectifs (exemples)	Composantes et exigences
	<ul style="list-style-type: none"> ● Démontrer la capacité de prendre des mesures de justice pénale et des mesures humanitaires, même en temps de crise, afin de contenir les menaces émergentes provenant d'acteurs non étatiques criminels et violents. Dans certains contextes, cela peut nécessiter la mise en place de tribunaux spécialisés et/ou d'unités de lutte contre la corruption. ● Veiller à ce que les services d'urgence et le secteur de la sécurité disposent de procédures permettant de fonctionner en temps de crise, afin de préserver les fonctions essentielles et la légitimité de l'État. Ce point est également en rapport avec la mise en place de structures de gouvernance efficaces en tant que mesure préventive (voir la section « Prévention » ci-dessus). ● Élaborer des mécanismes permettant d'intensifier rapidement la lutte contre la criminalité financière, la corruption et les flux financiers illicites afin de contenir la propagation des économies de guerre, de conflit et de crise.

Point de mire : sur les programmes de collecte d'armes

Un certain nombre d'enseignements utiles sur la manière d'enrayer la diffusion des armes légères et de petit calibre, y compris auprès des éléments de criminalité organisée, peuvent être tirés de différents contextes dans le monde, ainsi que des programmes de désarmement, de démobilisation et de réintégration (DDR)^a. Au Mali, par exemple, les efforts de désarmement coordonnés par l'Organisation des Nations Unies à la fin des années 1990 ont été accueillis avec satisfaction en raison de leur conception participative et inclusive et de la prise en compte des besoins des civils locaux (y compris la nécessité d'assurer des niveaux de sécurité de base en échange de la remise des armes)^b. Inversement, les programmes les plus inefficaces étaient ceux qui ne tenaient pas compte des besoins locaux ou qui ne servaient que les intérêts d'une partie de la société. En Ouganda, par exemple, les ex-combattants de l'Armée de résistance du Seigneur n'étaient guère incités à rendre leurs armes en raison des mauvaises conditions du marché dans les communautés au sein desquelles ils devaient être réintégrés, malgré l'offre de formation professionnelle et de plans de crédit^c. Enfin, la feuille de route sur les armes légères et de petit calibre dans les Balkans occidentaux, annoncée en 2018 par le Centre de documentation d'Europe du Sud-Est et de l'Est sur la lutte contre la prolifération des armes légères en vue de freiner la prolifération des armes dans la région, a enregistré des succès considérables, en grande partie grâce au renforcement de la coopération interétatique, notamment sous la forme d'opérations conjointes axées sur la lutte contre les flux illicites d'armes et de munitions au-delà des frontières de l'État^d.

^a Sur les relations entre le désarmement, la démobilisation et la réintégration, d'une part, et le crime organisé, d'autre part, voir le module correspondant des Normes intégrées de désarmement, démobilisation et réintégration (module 6.40), élaboré par le Département des opérations de paix. Disponible à l'adresse suivante : www.unndr.org/wp-content/uploads/2022/09/IDDRS-6.40-DDR-and-Organized-Crime.pdf.

^b *Exchanging Acapons for Development in Mali: Weapon Collection Programmes Assessed by Local People* (publication des Nations Unies, numéro de vente : G.V.E.04.0.14).

^c Voir, par exemple, Erin Baines, Nadine Harris et Kyle McCleery, « "Death is painful so it is better to be holding a gun": the socio-ecologically situated dis/rearmament decisions of formerly abducted persons in northern Uganda », *Conflict, Security and Development*, vol.10, n° 5 (octobre 2010), p. 625 à 645.

^d Voir www.seesac.org/salw-control-roadmap-seesac/.

PROTECTION

De toute évidence, compte tenu de leur imprévisibilité, les chocs qui se produisent dans le monde moderne et hyperconnecté d'aujourd'hui ne sont pas toujours facilement détectés, même avec des capacités analytiques très pointues. Lorsque de tels chocs se produisent, il est par conséquent essentiel de mettre en place des mesures efficaces d'adaptation physiques et sociales et, surtout, de *protection*¹⁸. Le pilier PROTECTION porte donc sur ces mesures.

Objectifs (exemples)	Composantes et exigences
Protéger les fonctions, services et infrastructures critiques de l'État.	<ul style="list-style-type: none"> • S'assurer que les services de base (par exemple, les soins médicaux, l'eau, la gouvernance et l'élimination des déchets) puissent continuer à être fournis en temps de crise, y compris dans les localités les plus reculées, en veillant également à ce que des éléments criminels organisés ne s'emparent pas de ces services. En outre, il pourrait s'avérer nécessaire d'intégrer dans ces interventions des dispositions tenant compte des questions de genre afin de garantir l'accès de tous à ces services. • Veiller à ce que les infrastructures essentielles de transport, d'énergie et de communication soient préservées, y compris aux fins de la fourniture de l'aide humanitaire. • Veiller à ce que les établissements pénitentiaires continuent d'offrir des possibilités de réadaptation et la réinsertion aux délinquantes et délinquants, notamment en respectant les droits des personnes privées de liberté^a et en supprimant les possibilités pour la criminalité organisée de s'implanter dans les prisons. • Prendre des mesures de protection pour éviter que les criminels n'exploitent (davantage) le cyberspace pour mener des opérations illicites et recruter en temps de crise.
Protéger les couches vulnérables de la population de tout (nouveau) préjudice.	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser le public aux risques (par exemple d'extorsion et d'abus physiques et sexuels par des groupes criminels organisés) et aux mesures d'atténuation, notamment au moyen de campagnes de communication ciblées. • Identifier et prévoir des mesures pour atténuer les souffrances en temps de crise, y compris par la fourniture d'une aide d'urgence. • Tendre essentiellement à protéger les moyens de survie et permettre à la population de retrouver des moyens de subsistance et d'accéder aux marchés et aux services sans crainte de représailles, en tenant compte des dynamiques de genre (par exemple lorsque les femmes sont financièrement dépendantes d'hommes qui ont été tués au combat)^b. • Garantir/adopter des dispositions législatives et des mécanismes d'assistance, de protection, d'indemnisation et de dédommagement des victimes tenant compte des questions de genre.

^a Sur ce sujet, voir l'Ensemble de règles minima des Nations Unies pour le traitement des détenus (Règles Nelson Mandela) (résolution 70/175 de l'Assemblée générale, annexe).

^b Cela présente également l'avantage de réduire la dépendance à l'égard de la criminalité organisée en tant que source de revenus et de contribuer aux efforts de redressement économique au sens large.

¹⁸ Voir, par exemple, Markus Keck et Patrick Sakdapolrak, « What is social resilience? Lessons learned and ways forward », *Erkundung*, vol. 67, n° 1 (2013), p. 5 à 19.

PROMOTION

Dans le contexte du renforcement de la résilience face aux crises et aux chocs, le pilier PROMOTION est axé sur le renforcement de la coopération et de la coordination politiques, institutionnelles et techniques entre les différents niveaux et couches de la société et sur l'amélioration de la cohérence de la réponse globale. Il vise également à appeler l'attention sur la nécessité d'élaborer des plans, des systèmes et des processus de lutte et de les tester avant les crises.

Objectifs (exemples)	Composantes et exigences
Assurer la coordination et la mise en œuvre efficaces des réponses aux crises et aux situations d'urgence, tout en protégeant les processus de relèvement de la criminalité.	<ul style="list-style-type: none"> ● Élaborer des procédures opérationnelles normalisées et des plans d'intervention souples en cas de crises visant (et reliant) les secteurs concernés. ● Clarifier les mécanismes institutionnels (par exemple, les cellules d'intervention en cas de crise et les équipes spéciales de détection et de répression) et leurs liens avec les divers niveaux de l'administration et les partenaires internationaux. ● Créer et maintenir des systèmes et des processus de communication et de coordination clairs aux niveaux régional, national et infranational. ● Faire connaître les plans d'intervention, y compris par des exercices de routine, et favoriser la participation. ● Déterminer comment les groupes criminels organisés pourraient exploiter les efforts de relèvement et le contexte de l'après-crise (par exemple en obtenant des contrats de (re)construction et/ou en achetant des entreprises et des biens à des taux réduits) et y remédier en adoptant une législation/réglementation adéquate et en concluant des partenariats public-privé pertinents.
Adopter une approche axée sur la communauté et politiquement sensible pour résoudre les crises et éviter les gains de la criminalité organisée.	<ul style="list-style-type: none"> ● Élaborer des plans pour un dialogue politique et des processus de cessez-le-feu inclusifs et intégrant les questions de genre, compte tenu des risques d'enracinement de la criminalité organisée dans les contextes d'après-crise (par exemple lors de la négociation de règlements politiques). ● Encourager les activités de médiation, de réduction de la violence et de sensibilisation en faisant appel à des courtiers et à des personnes influentes au niveau local, le cas échéant (société civile, personnes influentes au niveau culturel, groupes de femmes, institutions religieuses et responsables locaux par exemple)^a.
Tester et affiner les plans d'intervention grâce à une approche inclusive associant une participation aux niveaux national et international.	<ul style="list-style-type: none"> ● Mener des simulations et des exercices afin de tester différents éléments des plans d'intervention existants, y compris avec des partenaires internationaux et régionaux. ● Faire connaître les plans d'intervention aux différents secteurs de la société (secteur privé, groupes de femmes et autres groupes d'intérêt, société civile, par exemple) afin de s'assurer de leur adhésion, y compris au niveau communautaire.

^a Cet élément rejoint également les objectifs de la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité sur les femmes, la paix et la sécurité.



ONUDC

Office des Nations Unies
contre la drogue et le crime